



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Circonscription de Blaye

M Christophe GUILLEROT
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy
33392 Blaye cedex

Secrétariat :
Mme Minutolo Béatrice

Téléphone
05 57 42 62 53
mél
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

Conseil d'Ecole

ECOLE ELEMENTAIRE :

SAINT-SAVIN

Conseil d'école du : 14 juin 2022

Compte rendu du : 16 juin 2022

Présents :

- **Enseignants** : Mmes BOUDET, MAURY, STEIN, BONNEFOI, VENET, BRUN, URIE, NORRITO, CHEVRON, DUPUIS, LASSALLE Ms FRAPPE, LONGO, Mmes LEPLAT, MIQUEL, SAUVAGE, Mme BILLAUD (enseignante à la rentrée 2022).
- **Parents d'élèves** : Mmes LEGUY-IMBERT, SIBELLA-BOURDIN, FIEVET, HADDI, DUPONT, CAUTE, MIODINI
- **Représentant(s) de la mairie** : Mme RUBIO, M PASCAUD M RENARD

Excusé(e)s :

- **I.E.N.** : M GUILLEROT
- **Enseignants** : Mme MASEDA, Mme MICO, M LAPOUMEROLIE
- **Parents d'élèves** : Mme LEJEUNE, Mme BOURROUSSE, Mme ROBEDE, M CAUTE
- **Représentant(s) de la mairie** :

Ordre du jour

EDUCATION NATIONALE

I) Projet et vie de l'école

- a) Projet d'école 2021/2024 : bilan des fiches action
- b) Bilan des projets de classe et des actions communes de l'école
- c) Protocole harcèlement
- d) Evaluation d'école 2022/2023

II) Parcours de l'élève

- a) Natation à l'école
- b) Stages de réussite été 2022

III) Fonctionnement de l'école

- a) Bilan financier de la coopérative
- b) Travaux et équipements informatiques

IV) Organisation de la rentrée n+1

- a) Structure de l'école
- b) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

IV) Questions des Parents

PROCES VERBAL

Secrétaire de séance : Anabel BRUN (PE)

I) Projet et vie de l'école

- a) Projet d'école 2021/2024 : bilan des fiches actions

Le projet d'école s'inscrit dans ces 3 objectifs départementaux fixés par le directeur académique :

1. Améliorer les résultats des élèves dans les fondamentaux
2. Préserver/améliorer le climat scolaire
3. Favoriser l'inclusion dans une logique de parcours

5 axes ont été choisis :

Axe 1 : Renforcer les acquisitions du lire et comprendre (*Fluence, Compréhension de l'implicite...*)

→ *Fiche action n°1 : le langage oral (exposés, débats, poésies, lectures offertes,...)*

Au sein des classes, se sont tenus des exposés sur les centres d'intérêt des élèves, des débats sur des sujets d'actualité ou des débats philosophiques avec l'aide du RASED pour les CM1. Des lectures offertes ont été

mises en place entre les classes et les niveaux. Les lectures offertes n'ont pas eu lieu en janvier et février, mais tous les élèves ont pu le faire en fin d'année.

Axe 2 : Construire les compétences psycho-sociales des élèves ...

→ *Fiche action n°2 : L'élève citoyen, acteur du vivre ensemble*

- *3 conseils des élèves (les récréations, la pause méridienne, la restauration scolaire)*
- *Participation de l'école à la journée internationale pour la lutte contre la discrimination raciale du 21 mars (textes, dessins, chants,...). Cela a été travaillé sur toute la semaine.*

Axe 3 : Sécuriser le parcours des élèves en développant les partenariats

→ *Fiche action n°3 : La parentalité et les partenariats*

- *1 réunion avec le périscolaire, uniformisation des pratiques*
- *Présence du périscolaire au Conseil des élèves*
- *Participations des parents aux différents projets de classes (sortie, projet culinaires, fête de l'école,...)*

Axe 4 : Favoriser la réussite de tous

→ *Fiche action n°4 : Les parcours individualisés*

- *prise en compte de la difficulté scolaire à travers les PPRE (41 PPRE, 14 PPS qui concernent les enfants en situation de handicap)*
- *conforter le dispositif ULIS (1 conseil des maîtres dédié)*
- *accompagnement des élèves à fort potentiel (2 sauts de classe)*
- *mise en place de la fiche de suivi de l'élève pour transmettre aux enseignants le parcours de chaque élève (APC, stage de réussite, PPRE, Orthophonie,...)*

Axe 5 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducation à la santé)

→ *Le parcours culturel et artistique de l'élève*

- *participation à des projets culturels (Gommette, MiniConcerts, Péripécirque, ...)*
- *La sortie avec nuitées pour les CP et les CE1 a été annulée à cause de la crise sanitaire.*

La mairie participe activement pour financer ses projets.

b) Bilan des projets de classe et des actions communes de l'école

- **CP** : Sortie au zoo de Pessac.
- **CE1 et CE2** : une sortie au festival Echappée Belle. (Spectacle vivant)
- **CE1** : Le 10 juin, sortie au château des énigmes.
- **CE2 de Mme Maseda** : sortie au TNBA voir un spectacle de marionnettes et visite de l'exposition d'art à Saint Savin.
- **CM1** : spectacle au Centre Culturel de Saint-Savin « Charlie et le Djing Pouit ». Sortie à la citadelle avec participation à un jeu de l'oie (parcours d'orientation). Sortie le 28 juin à Bordeaux voir un mini-concert « Robin des Bois » et visite de Bordeaux.
- **CM1 Mme Miquel** : visite de l'exposition de peinture de St Savin.
- **CM2** : Visite de l'exposition Mathissime à Braud et StLouis : exposition interactive autour des Mathématiques menée en lien avec le collège.
- **CM2** : projet Web radio avec réalisation d'une émission radio sur les thèmes du collège et des mathématiques. Intervention de l'OCCE pour la formation, la mise à disposition du matériel et de l'encadrement.

c) Protocole harcèlement

Un protocole départemental découlant du protocole national a pour objectif d'aider les directions d'école ainsi que les équipes éducatives dans la prise en compte des cas de harcèlement entre élèves.

Il propose un processus décrivant les étapes du traitement des situations et indique ce qu'il convient de faire.

Il est composé des points suivants :

- la responsabilité du traitement ;
- les modalités du traitement ;
- les mesures de protection à prendre ;
- le suivi post-événement.

Ce protocole doit pouvoir être adapté à la spécificité de chaque situation, au contexte des écoles, aux ressources partenariales et à l'environnement.

Présentation de la fiche « Protocole harcèlement ».

Un numéro vert est mis en place le 3020.

d) Evaluation d'école 2022/2023

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

L'évaluation est en deux phases :

Phase 1 : Auto-évaluation :

Dans le cadre d'une auto-évaluation mobilisant l'ensemble des acteurs (directeur, personnels de l'Éducation nationale et de la collectivité, élèves, parents, partenaires), l'école s'approprie la démarche, interroge son fonctionnement général, son organisation et ses actions pédagogiques et éducatives, leur impact sur les acquis des élèves, le suivi des élèves, leur bien-être, la vie qu'elle propose en son sein aux élèves et aux personnels, la place dévolue aux parents, son ouverture et les liens tissés avec son environnement. L'auto-évaluation identifie des axes de développement, un plan d'actions et des besoins de formation. Tous ces éléments figurent dans la formalisation d'une préfiguration du projet d'école.

Phase 2 : Evaluation externe

L'école se prête dans un second temps au regard extérieur d'évaluateurs qui conforte, prolonge et enrichit la réflexion collective menée dans l'école, soutient la recherche de solutions et croise les regards pour accompagner les avancées collectives et conforter les dynamiques positives engagées, renforçant au final la capacité collective d'évaluation. L'évaluation externe peut ainsi être résumée en trois actions : échanger, expertiser, recommander. Elle permet de conforter certains éléments figurant dans la préfiguration du projet d'école issue de l'autoévaluation et de formuler, le cas échéant, des recommandations pour en enrichir le contenu.

L'évaluation des écoles est donc aussi conçue comme un processus d'apprentissage collectif.

II) Parcours de l'élève

a) Natation à l'école

Une demande de créneaux a été formulée auprès de l'IEN pour accueillir les CP et les CM2 l'année prochaine. Dans le cas où ils seraient accordés (10 séances par élève) le budget prévisionnel serait :

	2022/2023
Elèves concernés (CP 34 CM2 64)	98
Entrées	1470
Transport	3800
Total	5270

La mairie est favorable au financement de projet piscine pour l'année prochaine.

b) Stages de réussite été 2022

Les stages de réussite auront lieu à titre informatif.

- du 8 au 13 juillet de 9h à 12h (1 stages) classes 7bis

- du 24 au 30 août de 9h à 12h (2 stages) classes 7bis et 7

Ils sont proposés aux élèves dont des besoins de soutien ont été identifiés. Ces stages sont proposés du CE2 au CM2. Il s'agit de groupes de 10 élèves maximum. Les propositions de stage se feront en fin de semaine.

Pour des raisons de sécurisation de travaux, l'entrée des élèves se fera par le grand portail rue des Vignes et la cour des CP/CE1 sera utilisée.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan financier de la coopérative

RECETTES		DEPENSES	
<i>Cessions de produits (photos de classes,...)</i>	6091,00	<i>Achats pour cessions (photos de classes)</i>	5820,07
<i>Produits activités éducatives (vente objets fabriqués, participations sorties, spectacles, voyages)</i>	1636,58	<i>Charges activités éducatives (Sorties, spectacles, lotos kermesse, Livres, BCD,...)</i>	4034,46
<i>Subvention Mairie</i>	0,00	<i>Cotisation versée à l'OCCE</i>	516,80
<i>Aide des Associations</i>	2430,31	<i>Assurances versées</i>	68,00
<i>Autres produits (fête de l'école, fêtes, tombola,...)</i>	0,00	<i>Charges exceptionnelles</i>	0,00
<i>Cotisations (participation facultative des familles en début d'année)</i>	1307,00	<i>Budget de gros équipement</i>	449,95
<i>Remboursement acompte Elément Terre</i>	2523,73	<i>Frais bancaires</i>	10,00
	13988,62		10899,28

Le résultat sur l'année scolaire est de 3099,34 €.

Le solde réel est de 8810,02 €.

Le solde prévisionnel est de 5089,26 €.

b) Fête de l'école :

Vendredi 1^{er} juillet 2022

Un mail a été envoyé aux parents avec l'organisation de cette journée.

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Structure de l'école

Effectifs prévus à la rentrée 2022 :

Niveaux	CP et CE1 dédoublés	
CP	35	CP 14 Angélique VENET Salle 11 CP 14 Pascal FRAPPE Salle 10 CP/CE2 14 7/7 Audrey LASSALLE 7b
CE1	52 (2 ULIS)	CE1 13 Marie BILLAUD Salle 5bis CE1 13 Marie-Flore MICO Salle 5 CE1 13 Stéphanie DUPUIS Salle 6 CE1 13 Anne-Cécile MAURY Salle 6b
classes	7 cl	
CE2	56 (2 ULIS)	CE2 25 Noémie MASEDA Salle 9 CE2 24 Hélène NORRITO Salle 7
CM1	45 (3 ULIS)	CM1 22 _____ Salle 2 CM1 23 Cécile MIQUEL Salle 12
CM2	65 (3 ULIS)	CM2 22 Sophie BOUDET Salle 4 CM2 22 Emmanuelle STEIN Salle 3 CM2 21 Delphine URIE Salle 8
classes	7cl	
SALLES	15	
ULIS ECOLE	10	ULIS Mme BONNEFOI Salle 5b

Mmes Chevron et Brun partent à la retraite cette année. Mme Sauvage est nommée dans une autre école. Les nouveaux enseignants sont Mme Billaud, Mme Lassalle. L'enseignant sur la classe de CM1 n'a pas encore été nommé.

b) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

Daniel LONGO (directeur), Stéphanie DUPUIS (enseignante), Aurélie LEGUY (parent d'élève).

Ce bureau aura en charge l'organisation et le suivi des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école. Une réunion sera fixée à la rentrée.

c) Matériel informatique :

Les classes dédoublées (salle 5b et 6b) seront équipées de VPI.

Des soucis techniques ont été rencontrés sur les ordinateurs et le réseau.

Mr Le Maire, explique qu'il y aura l'installation de la fibre à l'automne qui permettra sans doute d'améliorer le réseau.

Les toilettes de cycle 2 seront réparées prochainement. Les toilettes en cycle 3 chez les garçons sont souvent détériorées.

Un point sur les travaux à faire pendant les vacances scolaires sera fait et transmis en Mairie.

Parents d'élèves :

Mme Aurélie LEGUY-IMBERT représentante des parents d'élèves pendant 12 ans, remercie l'équipe enseignante et la mairie pour le travail effectué.

Municipalité :

Mme RUBIO explique que les travaux de l'extension de l'école et la création du restaurant scolaire vont nécessiter la fermeture de la rue des Vignes. Elle en appelle à la vigilance de chacun pour que ces contraintes soient bien vécues par tous. M RENARD, maire, encourage à se garer plus loin, à covoiturer, à venir à pied si possible.

M RENARD explique que les livraisons des nouveaux logements vont se faire prochainement. Une autre commission se tiendra bientôt avec des arrivées potentielles des nouveaux élèves.

Le marché pour la restauration scolaire est en cours de renouvellement. Le cahier des charges sera le même.

L'inscription périscolaire est ouverte pour la rentrée depuis le 1^{er} juin sur le portail famille avec le nouveau programme périscolaire sur la thématique du livre. (projet en lien avec la bibliothécaire)

Fin de séance 19h00

Signature du directeur :

Signature du secrétaire de séance :